



UNSA-Cefi

Bâtiment VAUBAN - Est 1 - Pièces 1094 à 1121
139, Rue de Bercy - Télédéc 656 - 75572 PARIS CEDEX 12
Tél. : 01.53.18.60.92
e-mail : syndicat-unsacefi@syndicats.finances.gouv.fr
www.unsacefi.org

JUILLET 2019 / 21

NEWS

COMPTE RENDU DU Comité Technique d'Administration Centrale (CTAC) du 11 juillet 2019

L'ordre du jour de ce CTAC était principalement centré sur la nouvelle organisation de la DGE, mais aussi sur les transferts de missions au Secrétariat Général et des réajustements au sein du SG et de la DG TRESOR. Les organisations syndicales devaient donc se prononcer sur les projets de décrets et d'arrêtés correspondants.

Avant cela, lecture a été faite de notre déclaration liminaire, ci-jointe, à laquelle Mme Braun-Le maire a répondu point par point en nous donnant des informations attendues sur le « virage que prend l'administration centrale et le SG ».

Puis, M. Courbe, Directeur Général des Entreprises, nous a présenté :

- Le projet d'arrêté portant organisation de la DGE avec 4 décisions :
 - . la suppression du Service de l'Action Territoriale, de l'Europe et de l'International (SATEI) ;
 - . la généralisation du travail en mode-projet ;
 - . la disparition de l'ensemble des bureaux des sous-directions « métiers » ;
 - . 1 seul sous-directeur au lieu de 2 au Secrétariat général de la DGE.

- Le projet de décret relatif aux conséquences de cette réorganisation avec :
 - . le transfert au Secrétariat général des MEF de la gestion et des activités sociales de La Poste et d'Orange SA ;
 - . l'intégration de la mission « French Tech » à la DGE pour anticiper la création de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).

- Le projet d'arrêté relatif à l'organisation du Service de l'Information Stratégique et de la Sécurité Economiques (SISSE) en tant que SCN et référent dans la défense des intérêts économiques de la Nation avec les 3 caractéristiques suivantes :
 - . un « Pôle des opérations » chargé de la quasi-totalité des missions ;
 - . un Secrétariat général chargé de soutien à la politique de sécurité économique ;
 - . un conseiller spécial, chargé de la stratégie.

Au terme de la présentation, l'ensemble des organisations syndicales ont voté CONTRE ces 3 projets.

.../...

Pour l'UNSA-Cefi, ce vote contre se justifie par :

- Le manque de communication ;
- La confusion entre vitesse et précipitation ;
- Les insuffisances de l'accompagnement humain au niveau de la DGE, repris par la Secrétaire générale, mais trop tardivement.

Cependant, nous avons reconnu que le projet d'arrêté de restructuration, demandé unanimement par les élus du CHSCT-C et du CTAC, répondait aux attentes des agents concernés, dans la mesure où il ouvre droit :

- à la prime de restructuration (PRS) ;
- à l'allocation d'aide à la mobilité du conjoint ;
- à l'indemnité de départ volontaire (IDV) ;
- au complément indemnitaire d'accompagnement (CIA) pour les agents dont le poste est supprimé.

Au sein de la DGE, un comité de direction s'est tenu hier, le 15 juillet, pour valider le repositionnement des agents et un comité de pilotage sur l'expertise extérieure demandée par le CHSCT-C aura lieu le 18 septembre prochain.

Un prochain NEWS vous informera de l'impact des réorganisations au Secrétariat général et à la DG TRESOR...